

# La référence

## Accéder à Clause

1. Tout d'abord, allez sur **La référence** à l'adresse suivante :

<http://www.lareference.editionsyvonblais.com/maf/app/authentication/formLogin?>

2. Cliquez sur **Connexion avec OnePass**.

**Note :** Pour une première connexion, suivez les instructions que vous aurez reçues par courriel lors de votre abonnement ou cliquez sur Consultez ces instructions.

The screenshot shows the login interface for 'La référence'. It features a blue header with the site name. Below, there are two main sections: 'Accès traditionnel' and 'OnePass (fortement recommandé)'. The 'Accès traditionnel' section includes input fields for 'Code d'accès', 'Mot de passe', and 'Dossier client', along with a 'CONNEXION' button and a checkbox for 'Mémoriser vos code d'accès et mot de passe'. The 'OnePass' section has a 'CONNEXION AVEC ONEPASS' button with an orange arrow pointing to it, and a list of instructions for users who do not use OnePass. The footer contains the copyright notice '©Thomson Reuters Canada Limitée. Tous droits réservés.' and the Thomson Reuters logo.

**La référence**

**Accès traditionnel**

Code d'accès

Mot de passe

Dossier client

Mémoriser vos code d'accès et mot de passe

**CONNEXION**

**OnePass (fortement recommandé)**

**CONNEXION AVEC ONEPASS**

Vous n'utilisez pas OnePass, mais désirez le faire?

- Consultez [ces instructions](#)
- Communiquez avec nous:
  - 1 800 363-3047, option 2
  - [lareference@tr.com](mailto:lareference@tr.com)

©Thomson Reuters Canada Limitée. Tous droits réservés.

**THOMSON REUTERS**

**Image 1 :** Fenêtre de connexion à La référence

- Une fois sur la page d'accueil de **La référence**, cliquer sur Testament sous le menu **Clause** au bas de la page.

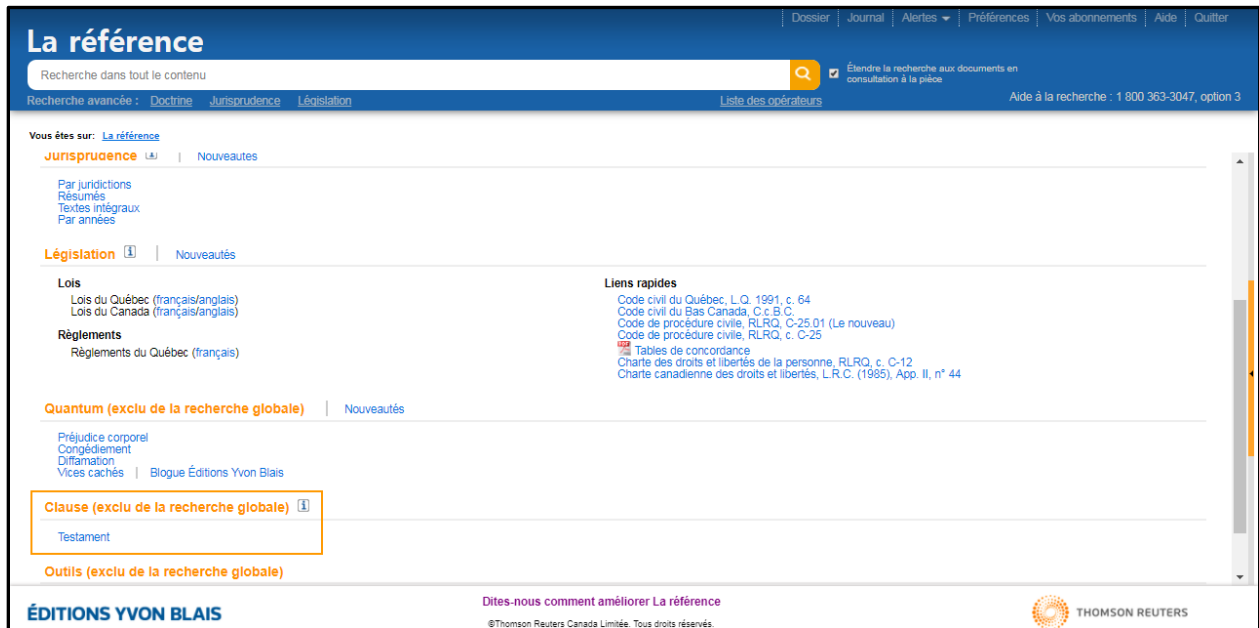


Image 2 : Page d'accueil de La référence

Note : Un nouvel onglet s'ouvrira sur votre navigateur. Vous serez dirigé vers **Clause – Testament**. Celui-ci est lancé sur Contract Express (plateforme de Thomson Reuters), qui est une solution de montage d'actes.

### **Mise en garde - Désactivation des bloqueurs de fenêtres pop-up (fenêtres publicitaires)**

➔ Voir l'**Aide en ligne** : Configuration requise pour utiliser La référence / Désactivation des bloqueurs de fenêtres pop-up (fenêtres publicitaires)